



Affaires juridiques
M^e Marie-Andrée Hotte

**L'Union des
producteurs
agricoles**

Le 7 juin 2004

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

M^e Anne Mailfait, secrétaire adjoint
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, place Victoria, 2^e étage (bureau 255)
Montréal (Québec)
H4Z 2A2

OBJET : L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
Demande relative au tarif bi-énergie commercial, institutionnel
et industriel (Tarif BT) R-3531-2004

Chère consoeur,

Vous trouverez ci-inclus copie d'une demande de renseignements que nous avons adressée à l'AREQ dans le dossier mentionné en rubrique. La Régie n'a pas prévu de période de demande de renseignements aux intervenants qui seraient susceptibles de déposer des preuves.

Ne pouvant présumer que l'AREQ déposerait une preuve dans ce dossier à la Régie, nous avons jugé opportun de leur faire parvenir cette demande de renseignements à ce stade-ci, suite à la suggestion du Distributeur d'adresser ces questions à l'AREQ, vu leur impossibilité d'y répondre.

Recevez, Chère consoeur, nos salutations distinguées.

BRODEUR, LORD, HOTTE, AVOCATS

Marie-Andrée Hotte, avocate
MAH/dc

c.c. M^e Éric Fraser
tous les intervenants